

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

Brux. 26 Nov. 1874

à Mr. Wellmann

Architecte des Bâtim. Civils.

234

Conformément aux
instructions de Mr. le Ministre
de l'Intérieur nous avons
fait déposer au magasin
central de l'Etat, rue de la
Colonne, divers objets mobiliers
dont l'inventaire nous a
été transmis par votre lettre
du 17 Décembre 1873.

Nous vous prions, Mr.
l'Architecte, de vouloir bien
nous accuser la réception de
ce dépôt

La Commission directrice
saisit cette occasion pour
vous informer qu'elle conserve
à votre disposition les barres
d'appui et les colonnettes
en fonte provenant des Salles
dans lesquelles ont été exposés
les premiers des anciennes
écoles. - Il lui serait

agréable que ces objets déposés
actuellement dans le grand
escalier du fond de la Cour
peussent être retirés le plus tôt
possible. -

Aguez, Mr l'Architecte
l'assurance de votre civilité
-rateme d'estimer.

Je la C. de D.
Le Secrétaire.
J. S.

SERVICE SPÉCIAL
DES
BATIMENTS CIVILS
DU
BRABANT

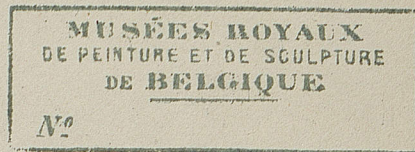
N^o 3901-1335

OBJET
Magasin de l'état me
de la Gulipe.

Réponse à l _____
du _____ 187 _____
D^{on}, N^o _____
et N^o _____ de sortie

PIÈCE JOINTE

Bruxelles, le 30 Décembre 1873.



Monsieur Le Secrétaire,

En réponse à votre honorée lettre en date
du 23 de ce mois, j'ai l'honneur de vous informer
que M^r le Ministre des Travaux Publics vient
de m'autoriser à faire déposer au magasin central
de l'état, me de la Gulipe, les objets mobiliers
des expositions des Beaux-Arts qui sont mentionnés
dans l'inventaire qui accompagnait votre lettre
précitée.

Aguez, je vous prie, Monsieur Le Secrétaire,
l'assurance de ma plus parfaite considération.

L'Architecte,
J. Willumez

W

A Monsieur Sténon, Secrétaire de la Commission Directrice des Musées
royaux de Peinture et de Sculpture, à Bruxelles.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

Brux., 23 Dec. 1873

à M^{rs}. Williams
Archevêque des
Belges

Dimanche, 28 Dec,
à lieu le premier concert
du Conservatoire. Il sera
vous indispensable que les
présidents, étrangers de
l'Exposition de Brno - soit
disposés exceptionnellement dans
la vestibule d'entrée sur
M^{rs} madame, sur
Palais Royal, soient
déplacés au plantureux,
Vendredi matin.

Nous croyons à ce
propos, devoir rappeler
à votre attention notre
lettre du 17 Dec ce mois,
relative à cette affaire
et nous pourrions l'Arch.
à l'usage de nos
distinctions plus au Dec.
de l'Exposition
VH

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

Brux. 17 Dec. 1873

à M^r. William
Architecte des Bâtimens
Civils.

Vous avons l'honneur
de vous adresser, en double
expédition, l'inventaire d'objets
mobiliers que le Département
de l'Intérieur vous demande
de faire déposer au magasin
central de l'Etat, rue de
la Colonne, pour y être
conservés à la disposition
des Expositions nationales
des Beaux-Arts.

Neuilly, M^r. l'Architecte
aura l'obligeance de nous
faire connaître le jour &
l'heure où ces objets
pourront être transportés
au local indiqué ci-dessus
et agréer l'ass. de nos
v^{rs} distingués.

Paul Cou Directr.
Le Secrétaire
PK

Inventaire d'objets mobiliers des
Expositions générales nationales des Beaux-Arts
Déposés au magasin central de l'État, au
de la rue de la Harpe.

N ^o	Description	Hauteur	Largeur	Prof.
1	Un piedestal	1.-	1.50	0.75
2	Un 3	0.90	1.08	1.-
3	Un 3	1.-	1.20	0.60
4	un 3	0.90	1.60	0.80
5	un 3	0.90	1.05	1.10
6	un 3	0.75	1.40	0.75
7	un 3	1.-	1.10	0.70
8	un 3	1.-	0.90	0.75
9	un 3	0.80	0.75	0.75
10	un 3	0.75	1.50	1.05
11	Un divan en deux pièces, recouvert en tôle américaine brune, de 2 ^m 10, de diamètre et 1 ^m 05 de hauteur			
12	Un meuble étagère pour exposer la fayence, mis à terre et se démontant en cinq pièces, garni en lathings grenat mesurant 3 ^m 05 sur 2 ^m 60 et 1 ^m 30 de hauteur. La partie supérieure, également garnie en lathings grenat 1 ^m recouvert également de 1 ^m x 1.45			
13	Un meuble étagère, pour fayence et recouvert en lathings grenat mesurant 2 ^m 55 de largeur - 95% de profondeur et 1 ^m 60% de hauteur.			

Nouvelles, le 17 Dec. 1873.

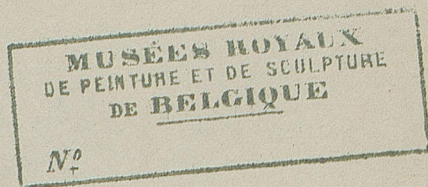
De la Co. Dir.
Le Secrétaire.

D.H.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.
—
ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

Bruxelles, le 28 novembre 1873

N^o 11.534



N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

—
ANNEXE
—
SOMMAIRE.

Messieurs,

J'ai l'honneur de rappeler à votre attention la dépêche du 13 mai dernier par laquelle le Département de l'Intérieur vous invitait à faire mettre à sa disposition, pour le service de l'Administration des Beaux-arts, le réduit qui se trouve au rez-de-chaussée du Palais Ducal et qui sert de refuge à une partie du matériel des expositions biennales.

Je vous prie de bien vouloir donner suite à cette affaire.

Je saisais cette occasion pour vous demander de donner les ordres nécessaires pour faire mettre à la disposition de mon Département, le moule du "Discobole" de feu Bissels, lequel est déposé dans le magasin du Palais Ducal.

Après, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

Fr. le Ministre,
Le Directeur général,
J. V. Lafitte

A la Commission des Musées royaux
de peinture & de sculpture.

Musée royal de Peinture & de Sculpture

Inventaire d'objets mobiliers des Expositions nationales
Des Beaux-Arts, déposés au magasin central de l'Etat,
rue de la Sûreté.

N ^o	Description	hauteur	largeur	Profondeur
1	Un piédestal	1. -	1.50	0.75
2	un id.	0.90	1.08	1.
3	un id.	1.	1.20	0.60
4	un id.	0.90	1.60	0.80
5	un id.	0.90	1.05	1.10
6	un id.	0.75	1.40	0.75
7	un id.	1. -	1.10	0.70
8	un id.	1. -	0.90	0.75
9	un id.	0.80	0.75	0.75
10	un id.	0.75	1.50	1.05

11 un Divan, en deux pièces, recouvert en soie américaine

Crème, de 2^m 10³ de hauteur et de 1^m 05 de hauteur

12 Un meuble étagère pour exposer les fayences, miniatures, &c, se démontant
en cinq pièces, garni en lashing grenat, mesurant 3^m 05
sur 2^m 60 et 1^m 30 de hauteur - La partie supérieure
est recouverte d'un soie de 1^m sur 1^m 45 également garni
en lashing grenat.

13. Un meuble étagère pour fayences &c, recouvert en lashing grenat
mesurant 2^m 55 de largeur sur 0^m 95 de profondeur
& 1^m 60 de hauteur.

Bruelles, le 17 Décembre 1873

Par la Commission Directrice

Pour réception conforme des
objets mentionnés ci-dessus
L'Architecte des Bâtimens Civils

L^{re} Willaumez

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

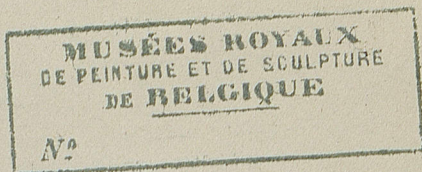
Bruxelles, le 13 Mai 1873.

ADMINISTRATION

de
L'AGRICULTURE ET DE L'INDUSTRIE.

Beaux-arts, etc.

N^o _____



N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE

Messieurs,

L'installation au Palais Du-
= cal des bureaux de la marine a mis
mon Département dans la nécessité d'é-
= vacuer les pièces où se trouvaient ren-
= nis les moulages destinés aux acadé-
= mies.

Déjà l'exiguïté des locaux affectés
= les à cette partie du service de l'ad-
= ministration des Beaux-arts donnait
lieu à des inconvénients qui s'accroissent
de jour en jour.

Par suite de cet état de choses, il
est même devenu impossible de mouler
certains modèles importants dont le
Gouvernement désire doter les écoles de
dessin.

Je viens donc vous prier, Messieurs,
de vouloir bien mettre à la disposition
de mon administration le réduit qui
se trouve au rez-de-Chaussée du Palais
Ducal

A la Commission des Musées
royaux de peinture et de sculpture.

Ducal et qui sert de refuge à une partie
du matériel des Expositions (piedestaux, etc.).

Ce matériel pourrait très-convenable-
ment être déposé provisoirement au
magasin central de l'Etat, rue de la
Palipe.

Agnez, Messieurs, l'assurance de
ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

J
Deless

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

Bruelles, le 23 Avril 1870.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.



N° 10508

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE

Monsieur le Conservateur,

Comme suite à votre lettre Du 16
de ce mois, N° 49, j'ai l'honneur de vous
informer que je ne puis pas d'inscriminer
à ce que l'on fasse servir à la préparation des
fais Du Musée, les charpentes boisées, ni les
caisses de qui se trouvent dans les souterrains
Du Palais Royal.

Cependant, avant de prescrire des mesures
à cet égard, je me propose de faire examiner
si parmi les matériaux dont il s'agit
il ne s'en trouve pas qui pourraient être utiles
pour l'établissement de bureaux destinés au
placement des moules.

J'aurai soin, Monsieur le
Conservateur, de vous faire connaître la suite
qui suivra cette affaire.

Pour le Ministre:
Le Directeur général,
Philippe

A Monsieur le Conservateur, Conservateur des Musées royaux
de peinture et de sculpture.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 234

Brux. 16 Avril 1870

à M^{le} le Ministre Des
l' Intérieur.

Conformément à vos
intentions, j' ai communiqué
à la Commission Dir. des
Musées en vue de votre lettre
du 8 de ce mois, Ch^{re} des
Beaux-Arts N^o 10598,
relative aux mesures à prendre
afin qu' une partie des
~~travaux~~ souterrains des
Palais Ducal puisse être
utilisée au dépôt provisoire
des enveloppes exécutées pour
les précédentes.

Je crois devoir vous
faire remarquer, M^{le} le
Ministre, que les objets
déposés dans ce local
se composent principalement
des charpentes et des bois
deux dont les Expositifs

Des Beaux-arts se servaient
autrefois dans les Salles du
Musée national. Je pense
que le projet que l'architecte
du Domaine retirera de
la vente de ces charpentes
et boiseries sera très
minime, tandis que les
Musées auront intérêt à
les employer pour la pré-
paration des fosses. Si
vous ne voyez pas d'in-
convénient à leur donner
cette destination, je pren-
drai les dispositions né-
cessaires afin qu'elles
soient enlevées le plus tôt
possible de l'endroit qu'elles
occupent ainsi que les
Cuisines qu'il n'y aurait
pas nécessité de conserver.

Bien.

Le Conservateur.

By

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le

8 Avril

1870.

ADMINISTRATION

des

LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 10598.



N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE

Monsieur le Conservateur,

Une grande partie des souterrains du palais
Ducal se trouve encombrée de bois, de caisses et de
vieux matériaux hors d'usage.

Il y a là des locaux que le Département de
l'Intérieur devra de toute nécessité avoir à sa dis-
position pour la conservation des moules qu'il fait
confectionner en ce moment d'après d'anciennes
œuvres de sculpture de grandes dimensions, et pour
le dépôt provisoire des moulages qui en seront
exécutés, en vue des académies.

Je vous prie, Monsieur le Conservateur,
de prendre toutes les dispositions nécessaires, après
en avoir référé au préalable à la Commission
Directrice, pour que les locaux dont il s'agit soient
débarassés de tous les objets devenus inutiles lesquels
pourront être remis à l'Administration des Domaines
pour être vendus publiquement au profit du trésor.

Pour le Ministre,

Le Directeur général

W. de Keyser

Monsieur Conscience, Conservateur
des Musées royaux de peinture et de
Sculpture.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le

20 June 1865

Direction
DES BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES SCIENCES.

N^o 1034.

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N^o 234

Messieurs,

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la
direction.

ANNÉE

SOMMAIRE.

En réponse à votre communication
du 5 de ce mois, N^o 234, j'ai l'honneur
de vous informer que j'autorise
l'emploi pour la préparation de
feuilles du Musée moderne, des ma-
teux hors d'usage qui se trouvent
dans les souterrains du Palais Ducal.

Agreez, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur
W. de Keyserling

A la Commission administrative du
Musée royal de peinture et de sculpture.

234

Brux. le 7 June 1865

Au le Ministre des
Tr. Pub.

Il existe dans une
souterrain du Palais de la
Cue Ducle une certaine
quantité de vieux bois
provenant des Expositions
des Beaux-arts de 1844 dans
l'état où ils se trouvent
ne pourront plus servir à
cet usage. Il conviendrait
selon nous, par mesure
de prudence, de faire dispo-
-siter ces bois de nous nous
premier, ne cessant; de vouloir
leur nous autoriser à leur
-employer ^{à la préparation des}
faux de chemin maçonnerie

Ag. Le Président
Le Secrétaire.
J. A. G.
F. J. G. G.

MUSÉE ROYAL
DES PATISSIERS ET DE SŒURTES.
N^o 254.

Bruxelles, le 29 Juillet 1854

à M^{re} le Comte de Lut.

3

Je vous remercie l'honneur de
vous informer que conformé-
ment, à votre désir, exprimé
par votre lettre du 2 de ce
mois, les étoffes nécessaires
pour couvrir les chaises de la
Salle de la Cour ont été remis à
celle. Jours, frères, mais au
même temps, nous devons
vous prévenir, M^{re} le Comte,
que des 616 mètres de toile
~~qui ont été prêtés~~ pour cet
usage 297 mètres seulement
ont été remis, le reste est
magasiné au matériel de
l'Exposition.

Nous saisissons cette
occasion pour vous faire
remarque également, M^{re}
le Comte, que les étoffes
mises à la disposition

Annexe.

Stante.

Expédie par

De la C^o Belge de l'Exp^o
Américain de 1876, en vertu
des conventions relatives
au même.

Monsieur le Président,
de l'Exposition, d'après l'inf. sup.

Le Président.

Le Secrétaire

J. B. B.

la réception, et de l' faire remettre a partie intéressée,
l'ordonnance de paiement désignée ci-dessus, et délivrée sur
l'exercice 18, dans l'ordre suivant:
N^o au profit de



Les Soussignés déclarent avoir
 reçu de la Commission administrative des
 Monnaies et de la Pontificalité de la Soudan-
 -aise les étoffes ci-après appartenant
 au matériel de l'Exposition
 Nationale des Beaux-Arts :

- 1^o Cinq quatorzevingt dix-huit mètres
 30 centimètres carrés de toile
 verte.
- 2^o Trois cent vingt-deux mètres 55 cen-
 timètres de toile rouge.
- 3^o Différents bandes carrées mesu-
 rant ensemble quatre-vingt
 + 30 centimètres carrés.
- 4^o 4 3 4 mesurant
 ensemble cinquante-neuf mètres
 carrés.

40.

Brunella, le 3 Juillet 1856.

Jmes frères
 p^r la Commission des fêtes

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

XXV^e ANNIVERSAIRE
de
L'INAUGURATION DU ROI.

Commission centrale des Cérémonies
et des Fêtes.

Bruxelles, le 3 Juillet 1856.



Monsieur Vandenberghe.

On nous informe
du Ministère que
vous avez des toiles pour
abriter les chars,

Veuillez être assez bon
de faire voir au porteur
la quantité que vous
avez à nous donner
afin de prendre une
charette en conséquence

Le plus possible
S^t V. P. Salutations em

Jones frères

Je prie Monsieur Stienon de donner
les indications demandées dans la
lettre ci-jointe.

Des instructions viennent avoir été en-
voyées à la Commission administrative
du Musée pour le prêt des toiles.

Lug. 1874



Recu de la Commission
Administrative du Musée royal
de Peinture et de Sculpture
Gauchery commissaire de l'atelier
Verheyen commissaire au Cabinet
de l'Exposition Nationale
des Beaux-Arts et mesurant
ensemble cinquante deux
mètres de la Commission
Bruxelles, le 27 Juin 1855.



Monieur Falmagne,

Je vous prie de dire au concierge de rassembler les boîtes, boites qui ont servi à mes expositions, et de les faire porter à Monsieur Steunon, au musée. Il faudra avoir soin d'en ôter les anneaux de cuivre qui appartiennent au cercle. - En remettant ces boîtes au Musée il faudra demander la restitution de mon Reçu. Je crains qu'il doit y en avoir cinquante mètres.

Notre tout dévoué

S. Aron

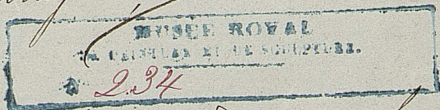
Amsterdam, le 10 mai 1856

Bruxelles, le 24 Décembre 1855.

Je prie Monsieur Stenon de donner suite,
si c'est possible, à la demande contenue
dans le présent billet de M. Alvin.

L'ag. Vander Meulen

Mon cher Collègue



Ne pourriez-vous me prêter, pour la
exhibition du Cercle, quelques mètres
de toile verte dont il doit y avoir
une certaine quantité dans les magasins
du musée? Je voudrais m'en servir
pour remplacer les grands feuillets de
papier qui recouvrent les estampes,
pendant la durée des explications
orales. Si vous pouvez m'en rendre
ce petit service, soyez assuré que vous
donnez au porteur un billet à
l'adresse de M^r Stenon qui,
sur votre autorisation, me délivrera
la toile demandée. J'aurais bien
qu'elle soit restituée à la fin de l'expos.

Tout à vous

Alvin

Bruxelles, le 2 juillet 1856.

XXV^e ANNIVERSAIRE

de

l'Inauguration du Roi.

Commission centrale des Cérémonies
et des Fêtes.

N^o

Messieurs,



Je vous prie de faire remettre
à la Commission centrale des
Fêtes de juillet les étoffes appar-
tenant au matériel des Exposi-
tions.

La Commission désire se
servir de ces étoffes pour abriter,
à l'Allée verte, les chars qui arri-
veront dans quelques jours à Bru-
xelles, pour être parachevés.

Agitez, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

P. de Decker

Messieurs A la Commission administrative du Musée
royal de peinture & de sculpture.

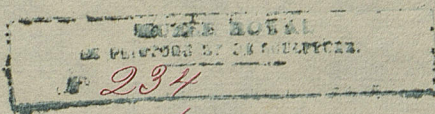
MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le

7 Janvier 1856.

1^{re} DIVISION.

N^o 1910
7267.



N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la division.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 20 Décembre dernier, n^o 234, j'ai l'honneur de vous informer que je ne puis qu'approuver la détermination que vous avez prise, vu l'urgence, de remettre à la Commission belge de l'Exposition Universelle de Paris, les étoffes appartenant au matériel des Expositions, pour en couvrir les objets exposés pendant le nettoyage des Salles.

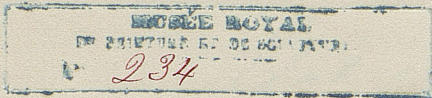
Je viens d'inviter cette Commission à prendre des mesures pour que ces étoffes soient, le plus tôt possible, réintégrées dans les magasins du Musée.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

P. de Decker

A la Commission administrative du Musée Royal de peinture et de sculpture.



Bruxelles, le 20 Juin 1855

à Monsieur le Ministre de l'Intérieur

234.

Nous avons l'honneur
de vous faire parvenir en
état de départ appartenant
au matériel de l'Exposition
des Beaux-Arts, qui ont été
été remis à la Cour Belge
de l'Exposition universelle de
Paris, pour en voir les
objets exportés, pendant
le voyage des d'aller.

Cette affaire ayant été
travée verbalement, afin
d'éviter tout retard, nous
n'avons ^(M. de M.) pas voulu
présentement notre autorisa-
tion pour le prêt dont il
s'agit, mais nous espérons
que vous voudrez approuver
la détermination que nous
prenons en cette circonstance.

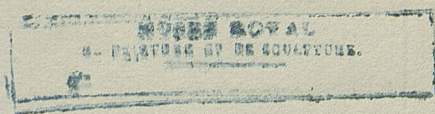
Vous ferez sans doute
à propos, Monsieur le Ministre,
d'inviter la Cour Belge
à prendre les mesures
nécessaires pour que la

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 29 Juin 1855

1^{re}
N^o 1841.
2142.

DIVISION.



N. B. Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la division.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Messieurs,

Comme suite à votre lettre
du 17 du courant, n^o 1841, j'ai
l'honneur de vous autoriser à mettre
à la disposition de M^{re} le Curé
de la paroisse de St-Jean et Nicolas,
pour le terme de deux mois et demi,
la Charpente qui sert aux expositions
biennales de Bruxelles. Cette
autorisation comprend les toiles
appartenant au matériel des
expositions.

Agreez, Messieurs, l'assurance
de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

P. de Dubouché

A la Commission administrative du Musée
Royal de Peinture etc.

Monsieur Steenou,

Quoiqu'en la lettre de M. le
 Curé des St. Jean et Nicolas on
 mentionne pas expressément les
 toiles appartenant au matériel
 des expositions, je pense que ces
 objets peuvent être considérés comme
 compris dans sa demande, et que
 l'autorisation ministérielle s'étend
 à eux aussi bien qu'à la char-
 pente proprement dite.

20 Juin 1855.

Votre dévoué
 Eug. Vander Meulen

Copie

Le Soussigné, Curé de Ste Marie, à St-Josse
ben. no. 2, déclare avoir reçu de la Commission administrative
au Collège royal de Peitru, pour être employé à l'Exposition
qui doit avoir lieu à l'avenir au Jardin Botanique, une
partie de Charpentier avec les outils qui s'y adaptent
pour former des parois, composés de pièces suivantes.

54 Planchettes
144. 141. Traverses
17 Plinthes mesurant 100 mètres
119 102 mètres de Cimaise ⁹⁷
46 48 Lattes
100 100 Poutres.

Dessins portant sur les	}	N ^o 2 - 5 m. 60 de hauteur sur 15 1/2 largeur
		4 - 5 - - - - - 14 1/2 - 5
		6 - 5 - - - - - 15 - 5
		16 - 5 - - - - - 13 - 5
		18 - 5 - - - - - 14 1/2 - 5
		20 - 5 - - - - - 15 1/2 - 5

Ces différents objets ont été
révisés le 18 Janvier 1856.

avec engagement de réviser l'ensemble
au Collège royal de Peitru après la fermeture
de la dite exposition, conformément à l'état
sur indicé.

St-Josse-ben. no. 2, le Juin 1855
(Signé) J. B. Verhuyghe, Curé

Bruxelles, le 17 Juin 1841

à M^{lle} Mullier. Del Int^o.

234.

Comme suite à votre
Lettre Du 12 de ce mois,
3^e Div^o 2^e Sect^o, N^o 1841
8112,
Nous avons l'honneur de
vous informer que le Con-
seil ne voit pas d'incon-
-venance à ce que la Char-
-pente qui sert aux expo-
-sitions Nationales de
Beaux-Arts soit mise
pour la durée de 2 1/2 ans
à la disposition de l'Exp^o
qui doit s'ouvrir dans
la grande Salle du Jardin
Botanique. Toutefois
le Con-
-seil croit devoir recom-
-mander d'inspecter
soit particulièrement
qu'il ne soit fait aucun
-changement à cette char-
-pente, afin qu'elle puisse
qu'on en ait besoin, elle puisse

encore inhabitable dans
les Salles de l'Année des
Primitives.

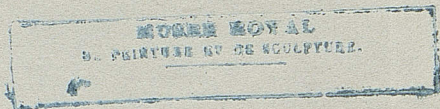
Mais je m'occupe de
la Colline de l'Église qui se
trouvait jadis à l'endroit
de la priette, non point
Mellon, & après l'op.

Le Président

Le Secrétaire.

W. H. G.

J. J. G.



Monsieur

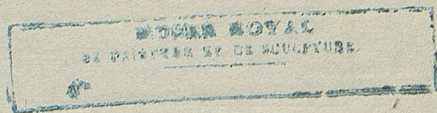
Je prends la liberté d'avis de nouveau Ecours
à votre obligeance; j'ai eu l'honneur d'écrire
une lettre à Monsieur le Ministre de l'Intérieur
tendant à obtenir l'autorisation de nous servir
pendant trois mois d'une partie de la char-
pente et des tentures qui servent pour
l'exposition triennale. nous nous engageons
à les restituer dans leur état actuel
cette lettre est restée sans réponse, le pen-
dant lundi prochain l'exposition s'organise
dans la vaste salle du Jardin Botanique
et ce serait une économie pour nous
de pouvoir utiliser la charpente qui
est au musée, si je ne me trompe.

agréer, Monsieur, l'assurance de
ma considération très distinguée

Le 15 Juin 1855.

J. B. Verhuyff & Cie

1^{re} DIVISION de Seclim.
N^o 1841
8142.



N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la division.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Demande de prêt de Charpente pour une Exposition de tableaux.

Messieurs, J'ai l'honneur de vous communiquer, avec plaisir de me la renvoyer le plus tôt possible, accompagnée de votre avis, une requête par laquelle la Commission Directrice de l'Exposition de tableaux qui doit s'ouvrir prochainement dans la grande salle du jardin botanique et dont le produit est destiné à l'achèvement de l'Eglise St. Jean et Nicolas, demande en prêt, pour le terme de deux mois et demi, une partie de la charpente qui sert pour les Expositions triennales de Bruxelles.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

P. de Decker

A la Commission administrative du Musée Royal de peinture et de sculpture, à Bruxelles.

Copie.



à Monsieur le Ministre de l'Intérieur

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous présenter
au nom de la Commission Directrice de l'Exposition
des tableaux anciens et modernes qui doit être ou-
verte le 1^{er} Juillet prochain, dans la grande Salle
du Jardin botanique, à Bruxelles, et dont les
produits et destinés à l'achèvement de l'Église de
St. Jean & Nicolas, et à l'acquisition d'œuvres
d'artistes belges, une requête tendant à obtenir
pour deux mois et demi, une partie de la Chauxpente
du Musée royal. Nous avons espéré que le double
but de l'entreprise vous fera accueillir favorable-
ment notre demande.

Je vous prie, M^{le} le Min^{re}, l'assurance
de notre respectueux dévouement.

Signé J. B. Verbruggt
(Cur.)

(Signé) P. Lagache
(Secrétaire)

Bruxelles, le 2 Juin 1855.

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le

28^e J^uin 1854.

3^e
DIVISION.

N^o 1793
7.700

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.
N^o 234

N. B. Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la division.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Messieurs,

L'association de bienfaisance pour
secourir les pauvres honnêtes, à
Bruxelles, ouvrira, le 19 de ce mois,
une exposition d'objets d'art, dans
le but de soulager cette classe d'indigents.

Pour garnir la salle de cette
exposition elle demande en prêt,
pendant cinq mois, cent mètres de
tenture verte, qui se trouvent disponibles
au Musée.

Je vous autorise, Messieurs,
à mettre cette tenture à sa
disposition.

Agreez, Messieurs, l'assurance,
de ma considération très-distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

J. Van der
Meulen

A la Commission administrative du Musée Royal
de peinture et de sculpture.

Plan de la commission direction des Beaux arts
— trente mètres toit verte devant servir à
une exposition de tableaux au profit des
pauvres, à la salle de St Luc à Bruxelles

Pour l'association pour secourir les pauvres
Bruxelles

Bruxelles le 21 9^{bre} 1851

Appaquer
administrateur

Reçu de la Commission Administrative
du Musée Royal de Peinture et de Sculpture
Cent vingt mètres 90 Centimètres de toile
Verte

Bruxelles le 14 Novembre 1848
Pour l'association pour secourir les pauvres
penteun

Spaeghe
administrateur

N^o 254

Recu Cinq route mètres a
toile

27 Février 18/4
Lem moreau

N^o 254.

Reçu de Monsieur Stienon
Deux cent cinquante
francs de total.

W. J. J. B. M.

Les Miroirs

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 16 Février 1854.

DIVISION.

N^o 1348
7424.



N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la division.

Messieurs,

ANNEXE,

SOMMAIRE.

Je vous prie de vouloir bien mettre immédiatement à la disposition de M^{re} le Bourgmestre de la ville de Bruxelles, les étoffes appartenant au matériel des Expositions, qui lui sont nécessaires pour l'ameublement d'une Salle d'exposition au profit des pauvres. Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
J. V. V. V.

A la Commission Administrative
Du Musée Royal de Peinture et de Sculpture.

Recu de la Commission administrative
Du Conseil royal de Finances et de Sculpture
Cetize médailles en cuivre, aux armes des
Royaumes, avec charnière.

Bruxelles, le 26 Mars 1853.

De Groot

Méprager à l'Office Communal
de Bruxelles

Ces médailles
ont été rendues

Administration
Communale
de
Bruxelles.

Bruxelles, le 28 mars 1833.

La Commission Exécutive des Fêtes
offertes au Roi à l'occasion du 18.^e anniversaire
de la naissance de S. A. R. Monseigneur
le Duc de Brabant,

à Monsieur Vandenbeken chef
de division au ministère de l'intérieur.

Monsieur,

Monsieur Steiner, d'après l'entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir
permis, s'il vous plaît, avec vous concernant les médailles d'Exposition
au porteur les médailles que portent les trippers et les surveillants;
qui appartiennent aux Expositions de beaux-arts je vous prie de donner les instructions
nécessaires pour que l'on mette à ma dispo-
sition quatre vingt dix et cent de ces médailles
Unis 13 Médailles s'il était possible de les faire remettre
le 26 Mars 13. au porteur le serait en mieux.

Ces médailles ont été
de votre bien
agréé d'assure, Monsieur, très mes
très respectueux
Le membre délégué,

[Signature]

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 19 ^{juin} 1852.



5^e DIVISION

INDICATEUR

GÉNÉRAL N° 1417.
SPÉCIAL N° 383.

N. B. On est prié de rappeler dans la réponse le chiffre de la Division, ainsi que les numéros d'indicateurs, séparés par un trait horizontal.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Messieurs,

La Société royale de Philanthropie a été autorisée à disposer du local des Augustins pour son Exposition annuelle, à laquelle sera jointe l'Exposition artistique rétablie cette année. Elle demande en prêt, pour toute la durée de cette Exposition, une partie de toile verte nécessaire pour garnir les murs où seront placés les tableaux.

Je vous autorise, Messieurs, à délivrer, contre reçu, à cette Société les toiles vertes qui sont déposées au Musée.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Pour le Ministre de l'Intérieur,
Le Secrétaire général,
Cossmann

A la Commission administrative du Musée royal de peinture, 80,
à Bruxelles.

Reçu de M^r Mienon Quarante
Mètres Côte Verte Nouvelle Le 9^e 1852

H. Delmer

Reçu de la Commission administrative du Musée Royal de peinture
soixante-trois ^{quatre cents francs} francs de toutes ventes servant aux Expositions nationales
de Beau-Arts. -

Bruxelles le 24 Mars 1852

H. Delamer & C^o

Le Secrétaire
de la Comm.
des Expositions
M. H. ...

Le Vice-Président de la
Société N. de Philanthropie &
Beau-Arts. J. ...



96.90

MINISTÈRE

DE

L'Intérieur.

Bruxelles, le 5 *26* 1851.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

N^o

Monsieur Hiénon, Secrétaire des
Musées Royaux, est autorisé à remettre,
contre reçu, les toiles vertes (appartenant
au matériel des Expositions) nécessaires
pour couvrir les escaliers de l'estade
du temple des Augustins.

Le Chef de la 5^e Division
Ingénieur Weber

J'ai déclaré avoir reçu de la
Commission directrice de l'Exposition
générale du Peau - Sécs, Trentes
mètres de toile verte provenant
du matériel des Expositions
et destinée au Temple des Augustines

Monella, le 5 Décembre 1851.

Delpech

L'Hospice,
LA CRÈCHE
Et les Bureaux
SONT ÉTABLIS
Rue aux Laines, 51.

Société Royale de Philanthropie de Bruxelles,

Sous la protection de S. M. le Roi.

Bruxelles, le 1^{er} X^{bre} 1852

La Commission de l'Exposition, artistique

Monsieur le Secrétaire

Il est plus que probable que nous
manquerons de toile cette après midi
au moment où le travail se terminera
Veuillez avoir l'obligeance d'en faire
préparer une vingtaine de mètres dont
la présente vous servira de Recépissé en
ajoutant le faible surplus qui pourra se trouver
dans la mesure.

Mon très distingué collègue viendra les
prendre vers une heure

Votre tout dévoué serviteur

J. Delamer

Veuillez me marquer la mesure
~~juste~~ pour que je puisse l'ajouter
à la note que j'en tiens

A Monsieur Steiner Secrétaire du Musée Royal

Bruxelles, le 19 Avril 1851.

de Dépt. 2^{me} Série.

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.
N^o 234

N^o

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

Messieurs,

3^e
DIVISION.

INDICATEUR } GÉNÉRAL N^o
 } SPÉCIAL N^o 4599.

N. B. On est prié de rappeler dans la
réponse : le chiffre de la Division,
ainsi que le N^o d'enregistrement.

ANNEXE.

Je vous autorise à remettre, contre reçu,
à la Commission Directrice de l'Exposi-
tion nationale des Beaux-arts de 1851,
le matériel qui a servi à l'appropriation
des salles du Musée lors des dernières
expositions des Beaux arts.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma
considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Cuvillier

A Messieurs la Commission administrative du Musée Royal
de Peinture et de Sculpture.

Inventaire du matériel des Expositions Nationales des Beaux-Arts.

1603 mètres de toile verte

409 y y rouge

40 y y grise

816 y de percaline rouge

320 y y grise

220 y de coton blanc.

33 Lattes en Sapin 2p + $\frac{1}{4}$ mesurant 363 pieds de longueur

174 y y $2\frac{1}{2}$ + $\frac{1}{4}$ y 1790 y y

340 y y 3 + $\frac{1}{4}$ y 2172 y y

30 y y 3 + $\frac{3}{4}$ y 270 y y

104 y y 2p. + $\frac{1}{4}$ y 1010 y y

23 y y 2 + $\frac{3}{4}$ y 276 y y

187 y y 4 + $\frac{1}{4}$ y 2447 y y

177 Planches en Sapin 5p. + $\frac{1}{4}$ mesurant 1487 pieds de longueur

79 y y y 5p. + $\frac{1}{4}$ y 795 y y

35 Combles en chêne y en hêtre 3p. carrés mesurant 317 pieds de longueur

291 y en Sapin . . . 3p. . . . 3390 y y

La Charpente qui se monte devant les tableaux de la grande
Galerie du Musée.

17 Perches de Sapin mesurant 187 pieds de longueur

262 pieds de bois de comble en Sapin 3 paves carrés servant de
Couloir à l'entrée de l'Exposition.

149 pieds de plancher en Sapin $\frac{1}{4}$

200 y y y $\frac{1}{4}$ (piédestal de la Statue du Prince Charles
de Lorraine)

205 y y y $\frac{1}{4}$ y y de Froissard)

138 y de Vieilles plancher en Sapin

344 pieds Cubes de pièces de bois en Sapin de 3 à 4 pieds de long.

Environ 160 pieds Cubes de débris de bois.

Le bureau du receveur contenant 48 pieds de combles
et 50 pieds de planches en Sapin.

30 Châssis de diverses dimensions contenant ensemble
214 pieds de bois de Sapin.

48 Châssis divers recouverts en toile verte.

41 Piedestaux divers 3 3
3 3 sans toile.

21 Enseignes, inscriptions, &c, mesurant ensemble
environ 120 pieds de bois.

Un meuble à tiroirs servant à renfermer les lithogra-
phes de la souscription.

Une petite table à deux tiroirs, en bois de Sapin.

Une petite caisse en bois de Chêne, fermant à clef.

Une 3 3 en bois blanc 3

Un tapis en drap vert

18 Médailles en Cuivre, pour les surveillants.

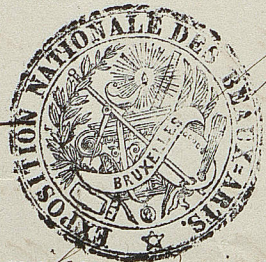
Environ 1200 plaques en fer-blanc servant à numérotter les tableaux.
85-

Brunelles, le 19 Mars 1849.

Le Président de la Commission
Directrice de l'Exposition Nationale &c.

Le Secrétaire.

E. Letin



[Signature]

La Commission administrative du Musée royal de Peinture
et de Sculpture déclare que les objets mentionnés dans le présent inventaire
lui ont été remis par la Commission directrice de l'Exposition Nationale
des Beaux-Arts de 1848, afin d'être conservés à la disposition de M.
Chassinat, Ministre de l'Intérieur, conformément aux instructions contenues
dans sa lettre du 18 Décembre 1848, 5^e Div^{is}, N^o 4172.

Brunelles, le 23 Avril 1849

Le Président de la Commission administrative
du Musée royal de Peinture &c.

Le Secrétaire.

V. Hieron

[Signature]

J. L. L...

Reçu de la Commission Administrative du Musée Royal de Peinture,
et de Sculpture, les objets désignés dans l'inventaire ci-contre à
l'exception de trois cent soixante douze mètres de toile verte et
de quatre vingt dix neuf mètres de percaline, qui ont été employés
à l'occasion de la pose de la première pierre du Monument
du Congrès, et du Service de S. M. la Reine à St. Gudule.

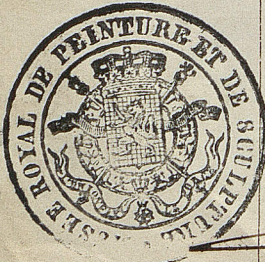
Brunelles le 19 Juillet 1849.

Le Président de la Commission directrice

L. Vandeweyer

Luytendael

[Signature]



ROYAUME
DE
BELGIQUE.

Musée Royal
DE
TABLEAUX.

N^o 234

M

2 Annexes.

Bruxelles, le 3 Avril 1851

M. le Min. des Intérieurs

M. le M.

Satis faisant par désir
exprimé par votre lettre du
21 Mars 51, Le Des, N^o 649
5226
pour avoir l'honneur de
vous transmettre des états
séparés pour la perte de
dignitatives espagnols à l'oc-
casion de chacune des deux
cérémonies qui ont eu lieu
à l'Église des S. Michel &
Gudule et sur la Place du
Congrès.

Willy 87

Le Président.

Le Secrétaire
Willy

F. J. Stavez

Matériel des Expositions Nationales

État des toiles égarées sur la Place
du Congrès, lors de la pose de la première
pierre du Monument du Congrès et des
dégradations qu'ont subies les étoffes
qui sont restées dans les magasins
des Expositions Nationales

Perdet

248 mètres de toile verte à 70 ^c .	Fr. 171. 50.
99 " de percaline rouge à 60 ^c .	59. 40.
	<hr/>
	230. 90.

Dégradations

200 mètres de toile verte à 39 ^c .	78. 70.
27 " de percaline rouge à 30 ^c .	8. 10
	<hr/>
	78. 10

Total francs 309. 00

Matériel des Expositions Nationales

Etat des toiles égarées à l'Église des Sts
Michel et Gudule, lors du service de S. M. le
Roi et des dégradations qui ont subi
les étoffes renfermés dans le magasin des
Expositions Nationales.

Pertes

1^o 127 m. de toile verte à 70[¢] Fr. 88. 90.

Dégradations

2^o 276 m. de toile verte à 31[¢] 1. 96. 60.

Fr. 185. 50

de Dép.
de Sûreté.

Bruxelles, le 21 Mars 1851

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.
N° 234

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

5^e Division.
SECRETARIAT GÉNÉRAL.

N° 659.
5220.

N. B. On est prié de rappeler dans la
réponse : le chiffre de la Division,
ainsi que le N° d'enregistrement.

" ANNEXE. "

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 14 Janvier
N° 234, je vous prie de m'envoyer des
comptes séparés pour les peudes et dégradations
essuyées à l'occasion de chacune des deux
cérémonies qui ont eu lieu à l'église des
Ss. Michel et Gudule et sur la place
du Congrès.

Agnez, Messieurs, l'assurance de
ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Orvoyn

A. Messieurs les Membres de la Commission Administrative du
Musée royal de peinture et de sculpture de Belgique

Brunelles, le 14 Janvier 1851.

Musee royal
de
Peinture
et de
Sculpture

N^o 234

à M^le Ministre de l'Intérieur

M. Belloni.

En réponse à votre lettre du
18 Mars 1851, N^o 649
5226,
nous avons l'honneur de vous
informer que nous estimons
à frs 320 la valeur approxi-
mative des boîtes & perçulines
qui ont été ignorés tant à
M^le Guadet que sur le plac
du Congrès et que l'estimation
des dégradations qui ont subi
les statues qui nous ont été
réstituées, peut être fixée
à la somme de 175 francs.

Agréé, M^le M.

Le Président

Le Secrétaire

M. Belloni

M. Belloni

Note sur la valeur des toiles dégrées
 à la Gabelle et sur la tenue des Congrés
 et l'estimation des dégradations
 qui ont subies les étoffes qui sont
 rentrés dans les magasins des Expositions.

1^o 245 mètres toile verte

2^o 127 9 9 9

372 mètres à 70^e le mètre (soit les $\frac{2}{3}$ du prix constant) 260.40

99 mètres percaline à 60^e. 59.40

(320) 319.80

Dégradations.

1^o 476 mètres de toile verte à 35^e le mètre (soit
 les tiers du prix constant) . . . 166.60.

2^o 27 mètres percalines à 30^e (soit
 la moitié du prix constant) . . . 8.10

(178.-) 174.70

14 Janvier 1851.

D. Ha

Bruxelles, le 18 X^{bre} 1840.

me Séric.

du Dép.

234

N^o

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

5^e DIVISION.

26^o 679.
5226.

N. B. On est prié de rappeler dans la
réponse : le chiffre de la Division,
ainsi que le N^o d'enregistrement.

Toiles égarées.

ANNEXE.

Messieurs,

En réponse à votre lettre du
29 9^{bre} d^r, N^o 234, je vous prie
de me faire connaître la valeur
approximative des toiles qui ont
été égarées tant à St. Gudule que
sur la place du Congrès ainsi que
l'estimation des dégradations qu'ont
subies les étoffes qui vous ont été
restituées.

Le Ministre de l'Intérieur,
Quignon

À la Commission administrative du Musée royal
de peinture et de sculpture de Belgique.

L'INTÉRIEUR.

Musée royal
des Sciences & Arts.
Peinture
et de
Sculpture

N^o 234.

Annexe. 1

Bruxelles, le 29 ^{de} ~~juin~~ 1850

à Monsieur de l'Intérieur

Nous avons l'honneur de vous informer que conformément à votre désir nous avons remis à M^r Archibede Paelaert, pour les utiliser lors de la pose de la première pierre du Monument, à ériger ^{en l'honneur} du Congrès National, 348 mètres de toile verte et 126 mètres de porcelaine rouge appartenant au matériel des Expositions Nationales. Nous croyons devoir vous prévenir, M^r le Ministre, qu'une grande partie de ces étoffes ont été égarées et que malgré les démarches de M^r Paelaert 248 mètres de toile et 99 mètres de porcelaine n'ont pu être retrouvés.

Depuis 603 mètres de toile ont été employés à l'Eglise des S^s Michel & Gudule

pour le service de S. M. la
Reine, et nous regrettons
d'avoir à ajouter ici qu'il
ne nous en a été rendu
que 476 mètres.

Pour ne pouvons nous
obtenir de porter à votre
connaissance que ces étoffes
se trouvent tellement indom-
magées qu'il ne sera guère
plus possible de les s'en servir
pour la prochaine Exposition.

I également

Travailles agréés, M. L.

Ami.

Le Président

Le Secrétaire
M. L.

J. J.

Ministère

Bruxelles, le 17 Août 1850

DE

L'INTÉRIEUR.

5^e DIVISION.

INDICATEUR

GÉNÉRAL N°

272

SPÉCIAL N°

4367

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.
N° 234

Messieurs

N. B. On est prié de rappeler dans la réponse le chiffre de la Division, ainsi que les numéros d'indicateurs, séparés par un trait horizontal.

" ANNEXE. "

SOMMAIRE.

La classe des Beaux-arts de l'Académie organise, en ce moment, au profit de la caisse centrale des artistes, une exposition d'objets d'arts qui sera suivie d'une Tombola. Cette exposition aura lieu, pendant les vacances académiques dans l'une des salles de la compagnie; mais afin de préserver de tout dégât les tentures de cette salle, l'Académie demande de pouvoir disposer de quelques uns des châssis qu'on interpose, pendant les expositions nationales, entre les tableaux anciens et les œuvres modernes. Ne voyant aucun inconvénient à accorder l'objet de cette demande, je vous autorise, Messieurs, à mettre à la disposition de l'Académie les châssis dont elle pourrait avoir besoin dans cette circonstance.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma courtoisie et de mon très distingué respect.

Le Ministre de l'Intérieur,

Quignon

À la Commission administrative
du Musée royal de peinture et
de Sculpture.
(M. Marez président)

Bruxelles, le 21 Février 1850.

de Dép. 21^{me} Série.

N^o 5080

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
234

MINISTRE

DE

L'INTERIEUR.

Monsieur le Président,

5^e DIVISION

96^o 5,455.

N. B. On est prié de rappeler dans la réponse : le chiffre de la Division, ainsi que le N^o d'enregistrement.

ANNEXE.

Il est question d'ouvrir à Schaerbeek une exposition d'objets d'art au profit des pauvres de cette commune.

M^e le Président du bureau de bienfaisance (Con. Vandermannen) et

Admis le 1^{er} Mars 1850. M^e F. Bossuet, président de la Commission Directrice de la dite exposition

1^{re} 3 1/2 bandes de 17.80 - 62.30
2^e 3 1/2 3 - 18.30 - 64.05
3^e 3 1/2 3 - 18.70 - 65.45
191.80
dont on se sert au Musée, s'engageant à rendre ces objets parfaitement

A Monsieur Savoy, Président de la Commission administrative du Musée Royal de peinture et de sculpture.

intacts.

Je vous prie, Monsieur le
Président, de vouloir bien mettre
ces objets à la disposition de ces
Messieurs. J'ai prié M^r
Bossuet en conséquence.

✓ Le Ministre de l'Intérieur,

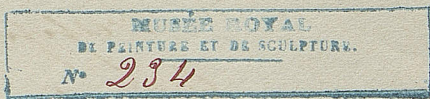
Ch. Rogy

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 2 Mars 1849.

3^e DIVISION

N^o 4,592.



N. B. On est prié de rappeler dans la réponse : le chiffre de la Division, ainsi que le N^o d'enregistrement.

Messieurs,

ANNEXE.

JOURNAL DE DÉPART.

N^o 20833.

En réponse à votre lettre du 20 juillet, N^o 234, j'ai le honneur de vous informer que je vous autorise à emprunter au matériel des expositions nationales des Peaux-vertes, 8 mètres de toiles vertes & 90 mètres de peinture qui vous sont nécessaires pour

À la Commission Administrative du
Musée royal de peinture & de sculpture

L'appropriation des Salles
Destinées à la Collection des
Statues d'après l'antique.

Prenez, Messieurs, l'assurance de
ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
Cuvillier

ROYAUME

DE

BELGIQUE.

Musée Royal

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

N^o 294 M

Annexe 7

Bruxelles, le 20 Juillet 1844

M^{le} le Ministre de l'Intérieur

M^{le} le Min.

Nous venons vous prier
de vouloir bien nous autoriser
à emprunter au matériel des
Expositions Nationales,
des Beau. Arts, 85 mètres de toile verte
et 90 mètres de plinthes qui
nous sont indispensables
pour l'appropriation des
Salles destinées à la Collec-
tion des plâtres, d'après
l'antique.

M^{le}

Le Président

Le Secrétaire

M^{le}

F. J. J.

Bruxelles, le 18 ^{Nov} 1848.

No 3447 de Dép. 19^{me} Série.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.
N° 234

234.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

Messieurs,

1^{re} DIVISION
96° 4172.

N. B. On est prié de rappeler, dans la
réponse, le chiffre de la Division,
ainsi que le N° d'enregistrement.

ANNEXE.

Il a été fait, aux dernières
expositions nationales d'objets d'art,
des dépenses assez considérables pour
l'appropriation des salles destinées
à recevoir les objets, notamment,
en ce qui concerne la charpenterie,
l'achat de toutes s^{es}. Il doit donc exister
un matériel d'une certaine impor-
tance pour la conservation duquel
il convient de prendre des mesures.

J'ai jugé convenable, Messieurs, de
confier ce matériel à votre garde et
je viens, en conséquence, d'inviter
la Commission directrice de l'exposition
à vous en faire la remise. Vous voudrez
bien lui délivrer un reçu détaillé
des objets.

Agrecez, Messieurs, l'assurance de
ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Origny

À la Commission Administrative
du Musée Royal de peinture et de
Sculpture.